

Impôts locaux

Pour l'année 2014 le Conseil municipal a voté les taux suivants (sans changement depuis dix ans) pour la partie de l'imposition locale qui revient à la commune :

Taxe d'habitation : 6,85 %

Taxe sur le foncier bâti : 9,33 %

Taxe sur le foncier non-bâti : 18,66 %

D'autre part la Communauté de Commune du Plateau Beauceron - CCPB - (à laquelle nous appartenons), a voté le taux de la taxe professionnelle qui lui revient :

Taxe professionnelle : 7,41 %

Pour les impôts, les habitants d'Engenville dépendent du Centre des impôts de Pithiviers, 15 rue Amiral Delahaye - Boîte Postale 10800 - 45308 Pithiviers - tel : 02 38 30 91 76. Accueil du public sur rendez-vous et tous les jours sauf le samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

Pour le paiement des impôts, les Engenvillois dépendent de la Trésorerie de Malesherbes - 1, rue du capitaine Lelièvre - Boîte Postale 64 - 45331 Malesherbes. Tel : 02 38 34 81 74.

Pour tout renseignement sur vos impôts (de quelque imposition qu'il s'agisse) vous pouvez cliquer [ici](#)